

Associations : gestion juridique et fiscale approfondie

Optimiser la structure et le fonctionnement des organismes sans but lucratif

Code
1340

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1 478 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Responsables fiscaux, comptables, financiers ou juridiques et leurs collaborateurs - Gestionnaires d'organismes à but non lucratif - Trésoriers d'associations - Secrétaires généraux d'associations - Contrôleurs de gestion - Auditeurs - Avocats - Experts-comptables

PRÉ-REQUIS

Avoir de bonnes connaissances des mécanismes juridiques et fiscaux

NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

LES POINTS FORTS

Formation animée par un avocat spécialiste des Organismes Sans But Lucratif (OSBL)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux

Objectifs pédagogiques

- Décider de la stratégie fiscale de gestion des activités lucratives de l'association (sectorisation ou filialisation)
- Structurer la détention du patrimoine immobilier de l'association
- Organiser le rapprochement d'organismes à but non lucratif : du groupement de moyens à la fusion

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Décider de la stratégie fiscale de gestion des activités lucratives de l'association (sectorisation ou filialisation)

Choisir la sectorisation des activités lucratives

- L'identification des activités lucratives
- La sectorisation de plein droit, la sectorisation facultative
- Les conséquences de la sectorisation et les options offertes
- Partage d'expérience : quels sont les points d'attention en cas de sectorisation ?

Créer une filiale pour y loger les activités lucratives

- L'organisation des relations avec les structures créées
- La prévention des risques juridiques et fiscaux par la formalisation des relations
- Synthèse : les avantages et inconvénients comparatifs entre filialisation et sectorisation

Structurer la détention du patrimoine immobilier de l'association

Choisir la structure juridique détentrice de l'immeuble

objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Les structures en présence : SCI (société civile immobilière), fondation, association, fonds de dotation
- La nécessité d'adapter l'organisation juridique aux buts recherchés : le souci de sécurisation fiscale, la pérennisation du patrimoine immobilier, le montage d'opérations communes...
- Le choix d'une détention directe ou d'une structure dédiée
- Le choix du schéma juridique pour opérer le transfert
- La nécessité de mise en conformité des statuts de l'ONL avec les solutions retenues
- Brainstorming : comment choisir entre détention directe ou structure dédiée ?

Appliquer le régime fiscal

- Le régime TVA des loyers
- La récupération de la TVA sur les charges et les travaux
- L'imposition à l'IS
- Partage d'expérience : quels sont les avantages et les inconvénients d'opter pour la TVA sur les loyers ?

Organiser le rapprochement d'organismes à but non lucratif : du groupement de moyens à la fusion

Recourir à des groupements de moyens communs (GIE, association, groupement d'employeurs...)

- Les modes de mise en commun des ressources : choix du cadre juridique
- Les précautions à prendre
- La mise à disposition de personnel/prestations de services : que choisir ? Quels risques ?
- Partage d'expériences : quelle organisation retenir en termes de gouvernance (organisation des pouvoirs) ?
- Illustration : les précautions à prendre au regard de la TVA, du délit de marchandage...

Restructurer les organismes à but non lucratif (fusion, apport partiel d'actif, création d'une union ou d'une fédération)

- Les opérations préparatoires et le calendrier prévisionnel
- Le régime juridique et fiscal de l'opération
- Les effets de l'opération
- Partage d'expérience : comment se déroule l'intervention du commissaire aux apports, à la fusion ou à la scission ?

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 30 Nov. 2026

A DISTANCE

- 30 Nov. 2026

